



## FICHE de POSTE de DELEGUE(E) DEPARTEMENTAL(E)

De l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré du département du Lot (USEP 46)

### Préambule

Être délégué(e) départemental(e) USEP nécessite la connaissance du milieu scolaire et de la pédagogie, mais également la connaissance de la vie associative et sportive.

### Missions et fonctions

La fonction comporte des missions d'animation, de direction, d'administration, s'exerçant dans les domaines associatif, sportif et scolaire.

La singularité de l'USEP se manifeste par son appartenance à la Ligue de l'Enseignement, mouvement d'éducation populaire et par son ancrage dans l'école. Ainsi le (la) délégué(e) USEP doit être une ressource pour les enseignants des écoles primaires publiques.

La mission s'exerce à temps plein avec le statut "Cadre", selon des horaires variables, parfois le soir et/ou le week-end, ce qui nécessite une grande disponibilité. Le temps de travail sera donc annualisé afin de pouvoir répondre aux périodes d'activités spécifiques à nos pratiques.

### Éléments de base sur le poste

Le siège social est basé à Cahors. La mobilité demandée sera essentiellement départementale et ponctuellement régionale voire nationale.

Le (la) délégué(e) est placé(e) sous la responsabilité du Président de la Ligue de l'Enseignement du Lot et mis à disposition du Comité Départemental USEP46.

Le (la) postulant(e) doit :

- Être titulaire :
  - ✓ d'un DEJEPS ou d'un BPJEPS option APT
  - ✓ d'une licence STAPS ou d'un Master en management des organisations sportives ou d'un Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation. La possession d'un BAFA ou BAFD serait appréciée.
  - ✓ du PSC1 (ou s'engager à le passer)
  - ✓ du permis B
- Avoir (ou être en capacité d'avoir rapidement) une bonne connaissance de la mise en œuvre de l'éducation physique et sportive dans les écoles publiques
- S'engager à suivre les formations complémentaires obligatoires (stage de nouveaux délégués USEP)

### USEP46

Ligue de l'Enseignement

184 rue des Cadourques

46000 CAHORS

Président : 06 07 87 63 99

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré du Lot

### Compétences nécessaires sur le poste

- ✓ Avoir le sens de l'organisation
- ✓ Avoir le sens des relations humaines
- ✓ Avoir des notions de gestion (suivi des finances, élaboration de budgets, demande de subventions...)
- ✓ Savoir analyser, synthétiser, rédiger
- ✓ Savoir animer une équipe
- ✓ Avoir les connaissances de base en bureautique et gestion de site sous Wordpress
- ✓ Savoir communiquer devant divers publics

### Profil du poste

- ✓ Organisation, gestion et animation des rencontres USEP (calendriers, inscriptions, transports, fiches de rencontres)
- ✓ Développement de la vie associative à l'école
- ✓ Organisation du secrétariat administratif du comité départemental
- ✓ Elaboration, mise en œuvre et suivi des projets, des contrats d'objectifs
- ✓ Constitution des dossiers de demande de subventions et suivi financier
- ✓ Représentation du comité départemental en liaison avec le président
- ✓ Animation de la vie fédérative (suivi des associations de secteur, soutien logistique aux associations, participation aux travaux du comité régional, liaison avec l'échelon national)
- ✓ Maintien d'un lien permanent avec la Ligue de l'enseignement par la participation à des réunions de concertation et de régulation
- ✓ Contribution au fonctionnement de l'équipe technique régionale USEP

### Modalités de recrutement

Le (la) délégué(e) départemental(e) aura le statut de cadre selon les termes de la Convention Collective Tourisme Social et Familial.

Contrat à durée indéterminée à compter du 01/04/2024.

Niveau de rémunération : 2400,00 euros brut mensuels sur 13 mois.

Merci de transmettre CV et lettre de motivation par mail à l'adresse suivante :

[presidentusep46@sfr.fr](mailto:presidentusep46@sfr.fr)